

Service de sécurité incendie – Onglet « citoyens »

Conseils de prévention / Extincteur d'incendie portatif

Nous devrions tous posséder un extincteur portatif de 5 livres de type ABC et ce, peu importe notre lieu et notre type de résidence. Puisque l'avertisseur de fumée est le moyen le plus efficace pour nous sauver la vie, l'ajout d'un extincteur ne fait que compléter votre préparation pour vous protéger durant un début d'incendie.

N'oubliez pas qu'un extincteur portatif doit être utilisé seulement en cas de feu naissant. Ne perdez pas de temps à combattre un feu puisque vous n'avez que trois minutes pour sortir avant d'être asphyxié par la fumée.

Sachez aussi que, si votre extincteur portatif date d'avant 1985, vous devez vous débarrasser de celui-ci et vous en procurer un nouveau.

Vous trouverez, ci-dessous, un guide pour le choix (ANCRE), l'installation (ANCRE), l'entretien (ANCRE), l'utilisation (ANCRE) et la disposition (ANCRE) de votre extincteur de fumée.

Choisir son extincteur

Lorsque vous faites votre achat, prenez en considération qu'il existe des extincteurs rechargeables et d'autres non. La durée de vie de ce type d'appareil est d'environ 12 ans.

- Achetez seulement un extincteur portatif portant le sceau d'homologation d'un organisme reconnu comme le Laboratoire des assureurs du Canada (ULC).
- Choisissez un extincteur à poudre polyvalente ABC. Ce type d'appareil peut être des feux :
 - de matériaux inflammables comme le bois, le papier et le tissu;
 - de liquides ou de gaz inflammables comme l'huile, l'essence, les solvants, la graisse et le beurre;
 - d'appareils électriques sous tension comme le câblage, le panneau électrique et les moteurs électriques.
- Optez pour un extincteur dont la cote minimale est de 2A 10B C. Cette cote, inscrite sur l'étiquette, indique que :
 - l'extincteur a la capacité d'éteindre :
 - un feu de 0,06 m³ (2 pi³) de papier ou de bois (2A)
ou
 - un feu de 0,9 m² (10 pi²) d'essence ou d'huile (10B);
 - l'agent extincteur est non conducteur d'électricité (C).



- Lisez les instructions du fabricant.

Au moment de choisir votre appareil, n'oubliez pas de vérifier la date sous l'extincteur. De plus, assurez-vous de pouvoir manipuler l'extincteur puisque certains peuvent être lourds.

Installation

Avant d'installer votre extincteur, lisez bien les instructions qui y sont inscrites; n'attendez pas une situation d'urgence pour apprendre comment l'utiliser.

Veillez suivre les indications suivantes pour l'installation de votre appareil :

- Assurez-vous que les directives de fonctionnement sur la plaque signalétique de l'appareil sont bien visibles.
- Installez-le à portée de main, mais hors de portée des enfants.
 - Il ne doit jamais être déposé au sol.
 - L'appareil doit être installé sur un support prévu à cette fin, à au moins 10 cm (4 po) du sol et à un maximum de 1,5 mètre (5 pi).
 - Si son poids excède 20 kg (45 lb), il peut être installé à 1 mètre (3 pi) du sol.
- Placez les directives d'utilisation à la vue de tous.
- Placez l'extincteur bien en vue et près d'une sortie. Toutefois, il ne doit pas être installé trop près d'une source potentielle d'incendie comme la cuisinière et les appareils de chauffage (plinthes électriques, radiateurs, etc.).
- Ne retirez pas l'étiquette indiquant la date de la dernière inspection ou du dernier entretien.
- N'y suspendez pas de vêtements ou autres objets.
- Vérifiez que le sceau et l'indicateur de manipulation ne sont ni brisés ni absents.



Entretien

Tous les mois, les extincteurs doivent être soumis à une inspection visuelle. Tous les ans, faites vérifier le vôtre par une personne qualifiée.

Voici quelques conseils d'entretien pour votre extincteur portatif :

- assurez-vous qu'il est bien visible et que son accès est bien dégagé;
- n'appliquez pas de peinture ou tout autre produit sur l'appareil;
- pesez ou soupesez-le afin de déterminer s'il est plein;



- s'il est rechargeable, faites-le remplir tous les six ans et/ou dès qu'il a été utilisé, ne serait-ce que quelques secondes;
- vérifiez la pression de l'extincteur; l'aiguille doit être dans le vert;
- vérifiez que les directives d'utilisation sur la plaque signalétique de l'extincteur sont lisibles;
- vérifiez si l'appareil porte des traces de rouille ou s'il est endommagé. S'il présente des signes de dégradation, de corrosion ou de fuite, ou encore d'obstruction des diffuseurs, vous devez vous en débarrasser débarrassez-vous-en (voir plus bas les consignes pour le jeter);
- vérifiez s'il est toujours à l'endroit désigné.

Utilisation

Si un feu se déclare dans votre domicile, vous **devez faire évacuer les résidents immédiatement**. Si l'incendie est petit ou qu'il est naissant **et** que la pièce n'est pas remplie de fumée, vous pouvez utiliser l'extincteur. Assurez-vous d'abord d'être en sécurité et, n'oubliez pas que, s'il y a du danger, **évacuez** les lieux et composez le 9-1-1. **Si vous sortez, ne retournez pas à l'intérieur.**



Pour utiliser l'extincteur :

1. retirez l'extincteur de son support;
2. soupesez l'extincteur pour vous assurer qu'il est plein et vérifiez si l'aiguille du manomètre est dans le vert.
3. placez-vous entre le feu et une sortie, près de celle-ci idéalement;
4. approchez-vous à deux (2) ou trois (3) mètres (sept (7) à dix (10) pieds) du feu. Évitez d'être trop près de celui-ci. Si les flammes sont à l'extérieur, placez-vous dos au vent;
5. tirez la goupille en tournant et dégagez-la de son scellé au besoin;
6. décollez le boyau du cylindre, s'il y en a un, et orientez-le vers la base des flammes en appuyant à fond sur le levier;
7. faites des mouvements de gauche à droite à la base des flammes en couvrant la largeur du feu;
8. ne vous arrêtez que lorsque les flammes sont toutes éteintes ou que l'extincteur est vide;
9. évacuez les lieux si le feu ne s'éteint pas ou si la pièce se remplit de fumée. Composez le 9-1-1 si personne ne l'a fait et attendez l'arrivée des pompiers;
10. appelez les pompiers même si le feu semble éteint. Il pourrait s'être propagé dans les murs ou dans la hotte du poêle;
11. si l'extincteur n'est pas rechargeable, jetez-le après l'avoir utilisé. Toutefois, s'il l'est, faites-le remplir dès que possible.

Disposer de son extincteur portatif

Disposer d'un appareil jetable à poudre chimique :

- videz-le à l'extérieur. Cependant, assurez-vous de le faire lors d'une journée sans vent. Cela vous donne aussi une bonne occasion pour vous pratiquer à utiliser ce type d'appareil;
- mettez-le au recyclage.

Appareil jetable au halon :

- retournez-le au fabricant ou au fournisseur de services.

Appareil rechargeable de plus de 12 ans ou qui endommagé :

- **NE VIDEZ PAS** l'appareil;
- apportez-le au fournisseur de services qui en fera l'inspection; si l'extincteur n'est pas réutilisable, le fournisseur y fera une indication expliquant qu'il est irréparable;
- le fournisseur de services devra aussi obtenir votre autorisation pour le détruire. Vous pouvez aussi le retourner vous-même au fabricant.